

Rapport de la commission des finances du conseil de Bassins

Préavis Municipal N° 12/21 Préavis du bureau du conseil relatif à une demande d'adaptation des vacances des membres du conseil communal :

Date des séances : 28 septembre 2021 et 5 octobre 2021

Membres présents de la commission : Mmes Floriane André, Claudia Witte (absente le 5.10.21) et Gian Reto Gotsch (Président), Manfred Elmer, Stéphane Martin, Nicolas Sudan, Hugues Rubattel

Membre présent du bureau : M Bernard Treboux (Président du Conseil Communal) – uniquement le 28.09.21

Monsieur le Président du Conseil Communal de Bassins nous a présenté le préavis 12/21 Préavis du bureau du conseil relatif à une demande d'adaptation des vacances des membres du conseil communal et a mis en évidence les points suivants :

- La dernière réévaluation du tarif des vacances des membres du conseil communal remonte à 1998,
- La proposition formulée par le bureau du Conseil s'appuie notamment sur une étude effectuée par la Commune de Tartegnin quant aux vacances appliquées dans certaines communes du district.
- L'adaptation proposée s'inscrit dans la moyenne des communes du district
- Le tarif annuel indiqué pour le poste de Secrétaire englobe le travail qui sera effectué par le Secrétaire et sa remplaçante,
- Le montant alloué au Président de CHF 200. —par Conseil comprend sa participation à la présentation par la Municipalité des préavis aux différentes commissions concernées par lesdits préavis,
- L'entrée en vigueur des tarifs adaptés s'entend dès le 1^{er} janvier 2022.

La Commission des finances souligne que l'adaptation des tarifs proposés par le Bureau du Conseil aurait dû être présenté lors de l'ancienne législature mais en raison des aléas du covid, le projet n'a pas pu être soumis au Conseil Communal avant le changement de législature.

La Commission des finances estime opportun d'adapter les tarifs des vacances pour les membres du Conseil communal.

Conclusions :

Vu le préavis municipal N° 12/21 Préavis du bureau du conseil relatif à une demande d'adaptation des vacances des membres du conseil communal
Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

La Commission des Finances recommande au Conseil Communal de Bassins d'accepter le préavis 12/21 Préavis du bureau du conseil relatif à une demande d'adoption des vacances des membres du conseil :

1. D'approuver les tarifs tels que mentionnés dans le préavis 12/21.

Fait à Bassins, le 5 octobre 2021



Floriane André

Claudia Witte



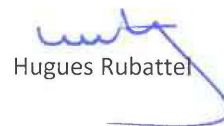
Gian Reto Gotsch
Rapporteur



Manfred Elmer



Stéphane Martin



Hugues Rubattel



Nicolas Sudan